



## Section syndicale SUD du GHBS

# AU CHRO, LE FUTUR RADIEUX DE L'HÔPITAL ?

*Urgences saturées? Maternité débordée? Personnels épuisés?*

*Des hôpitaux ferment leurs services d'accueil la nuit, d'autres restreignent l'accès des urgences toute la journée...*

*A l'hôpital d'Orléans la Direction propose d'exporter les patientes !*

*La formulation de ce courrier destiné aux patientes de la Maternité est tellement maladroite que beaucoup ont cru à un faux cet été !*

*Mais non, c'est hallucinant mais cette Direction propose de demander aux patientes de libérer leurs chambres « maintenant aussitôt que possible ... » car « une nouvelle patiente en a besoin » !*

*On espère que les réactions à ce courrier, indignées, feront reculer d'autres Directions qui seraient tentées d'utiliser les mêmes méthodes !*



DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général  
Tél. : 02 38 74 41 59

Directeur général adjoint  
Tél. : 02 38 74 46 67

direction.generale@chr-orleans.fr

F:\DGAC\Correspondance\externes\@hospitaliers\2017-12\_08.doc

MADAME

Orléans,

Madame,

Vous êtes actuellement hospitalisée à la maternité du nouvel hôpital d'Orléans. Nous espérons que votre prise en charge a été à la mesure de vos attentes. Je sais l'engagement et le dévouement des équipes hospitalières.

Le médecin qui s'occupe de vous pense que vous pouvez sortir de l'établissement pour être transférée dans un autre établissement dans lequel une chambre vous est réservée.

Je vous serais donc obligé de bien vouloir prendre vos dispositions de sorte de libérer votre chambre maintenant aussitôt que possible. Une nouvelle patiente en a besoin.

Merci d'avance pour votre compréhension.

Jean-Robert CHEVALLIER,

directeur général adjoint.

Post scriptum : le code de la santé publique dispose que c'est le directeur de l'hôpital qui décide, sur proposition des médecins, de l'admission et de la sortie des patients hospitalisés.

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL D'ORLÉANS  
Bâtiment "Direction" - 14 avenue de l'Hôpital - CS 86709 - 45087 ORLÉANS CEDEX 2

